

Edito

V oici venir les jours où chacun va guetter le moment où Floirac va sortir de sa chrysalide dans laquelle il a passé un hiver pas très rude à dire vrai.

Déjà le soleil a permis pour carnaval d'entrebâiller une fenêtre sur le printemps. Maintenant les volets vont s'ouvrir plus largement et les floiracois retrouver le goût des échanges sur le pas de porte, juste rappelés à l'ordre lorsque, imperturbables, les cloches sonnent l'heure d'un repas.

La traversée du village va de nouveau s'étirer au fil des rencontres et chacun se dire que pour franchir les quelque 50 ou 100m. qui les séparent de la place il faut bien compter une demi-heure parfois. Il y a ceux qui sont un peu bavards et puis ceux qui sont si heureux d'échanger, de commenter le temps, les pousses nouvelles, dispenser des conseils ou les glaner qu'il serait bien dommage qu'il n'en soit pas ainsi.

Alix



Du côté de FLOIRAC...

DANS CE NUMÉRO :

- Le mot du Maire (suite) 2
- Pauvres cloches Services au village 2
- Chapelle en travaux 3
- Allo 3966 3
- Environnement 3
- Nos cloches 4
- Projets 2016 5
- Poule au pot du CCAS 5
- L'histoire du Cantou 6
- Vie associative 7
- Petites annonces 7
- Recette de Chantal 8
- Astuces de Geneviève 8
- L'état civil 8

NUMERO 69



PIERRE DORTHELEVIEN

QU'EST-CE QUI PEUT BIEN CLOCHER ?

LE MOT DU MAIRE

C hers amis,

La révision de notre carte communale arrivera prochainement à son terme... C'était, je le rappelle, un des objectifs fixés par votre équipe municipale : accueillir quelques habitations nouvelles, pour ceux qui désirent s'installer à Floirac à l'année. Force est de constater que notre document d'urbanisme, datant de presque 15 ans, n'a pas rempli son objectif. Les rares terrains à bâtir ne se sont pas libérés, et la commune n'a guère profité de la vague de développement qui, pourtant, inonde depuis toutes ces années notre bassin de vie. La vallée de la Dordogne a ainsi accueilli en une décennie 3500 nouveaux habitants, l'équivalent d'une ville comme Saint-Céré... Ce dynamisme démographique s'explique par un afflux migratoire qui concerne, contre toute attente, essentiellement des jeunes actifs. Seulement 10% des nouveaux arrivants ont plus de 64 ans, et 60% ont moins de 39 ans ! L'attractivité de notre territoire est donc indéniable. Elle repose sur la qualité de vie, mais également, et contrairement aux idées reçues, sur une bonne santé économique, portée par trois secteurs qui produisent des richesses : agriculture, industrie, tourisme. Ainsi, 3000 emplois seront à remplacer dans les dix prochaines années sur le nord du Lot, du fait des seuls départs en retraite !





Qu'on le veuille ou non, accueillir de jeunes ménages est un impératif. Car le vieillissement naturel de la population autochtone, d'après toutes les études démographiques, est en revanche très alarmant. On en perçoit d'ailleurs déjà les effets par endroits : suppressions de postes et fermeture d'écoles, retrait des services publics, raréfaction de l'offre de soins... La vitalité du territoire ne souffre aucun amollissement !

Cependant, les contraintes imposées par la loi, en matière d'urbanisme (loi ALUR, SCOT...), sont devenues telles, qu'on ne pourra pas ouvrir des zones constructibles aussi simplement que nous l'aurions souhaité. Au

contraire, les services de l'Etat exigent de fermer des zones pour en ouvrir de nouvelles... Et mieux encore, à l'heure de l' « urbanisme de projet », il faut que la collectivité puisse assurer la maîtrise foncière et celle des aménagements. Bref, bâtir un projet d'urbanisme vertueux, durable, intégré et discret sur une petite surface, 1 ou 2 hectares, proche du bourg, telle est la feuille de route...

A cœur vaillant rien d'impossible, n'est ce pas ?
Je vous souhaite un beau printemps à toutes et à tous !

Raphaël Daubet



Pauvres cloches !!!!



Les cloches ne sonneront peut-être plus à Floirac ... Comme dans cette commune de la région PACA où les cloches ont été muselées pour mettre un point final à diverses polémiques inter-culturelles et inter-culturelles, elles seront peut-être désormais silencieuses à Floirac pour des raisons économiques chez nous. Que celles-ci se taisent 3 jours avant Pâques, cela s'entend, mais au-delà ?

Il est bien vrai que pour équilibrer le budget en ces jours bien troublés que ne ferait-on pas ?

Ce sujet sera très bientôt débattu au conseil municipal et nous savons d'ores et déjà que celui-ci sera fort animé. Déjà plusieurs sons de cloches se font entendre et c'est à vous donner le bourdon que de penser qu'un jour elles seront muettes. Un village sans voix est un village mort aussi comment peut-on imaginer ne plus les entendre ?

Et pourtant, elles ont 177 ans et même si elles



furent de bonne facture pour l'époque elles

ont vieilli. Le coût semble astronomique pour Floirac qui doit équiper la commune en véhicules électriques puisque une borne destinée à les recharger va être installée dans notre village près de la barrière.

Seule une participation financière importante des citoyens (par l'intermédiaire d'une fondation par exemple) pourrait clore le débat et satisfaire le comptable de la commune.

Pour donner à chacun la mesure de l'enjeu, la rédaction vous présente un article écrit par Anne-Marie Daubet et publié dans le numéro 5 de ce même journal en 1996, vous invitant ainsi à la réflexion afin, si possible, de peser de votre poids d'administrés sur le conseil municipal.

Rappelons-nous, cependant, que ces mêmes cloches ont déjà connu un sort funeste le 15 mars 1796 puisqu'elles furent abattues et brisées « pour avoir appelé à l'émeute en sonnant le tocsin » alors ...

(voir livre de M.Carrière)

La rédaction



LES SERVICES PROPOSÉS DANS NOTRE VILLAGE



Une simple mais dure réalité : Ne pas utiliser ces services, c'est encourager leur suppression !

⇒ La banque postale ouverte tous les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

⇒ La bibliothèque : Mercredi : de 17h à 18h, Vendredi : de 11h à 12h, Dimanche : de 17h à 19h

⇒ La navette SNCF (gratuite) : sur appel au numéro vert au 0800 31 31 31 (24h avant votre déplacement)

⇒ Le transport à la demande avec le centre du Rionet (05.65.37.20.74) voir modalités en mairie

⇒ La mairie : lundi de 9 à 16h, mercredi de 13 à 15h, jeudi de 8 à 13h, vendredi de 10 à 12h et samedi de 10 à 14h

Nombreuses informations sur le site Internet de la commune : www.floirac-lot.com

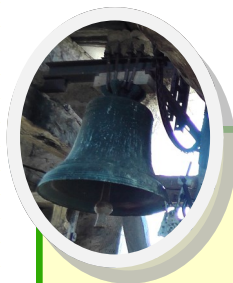
⇒ Le marché et les « ambulants » le vendredi matin toute l'année et les mardis de l'été : place de la mairie

⇒ Les services d'aide à la personne 05 65 32 06 20 , Lot à domicile numéro vert 0805 69 69 46



« A propos de nos cloches... »

Article écrit en 1996 revu et corrigé par Anne-Marie Daubet



Fidèlement, presque sans faille si l'on excepte le coup de foudre de 1934 qui en frappa une, elles sonnent pour notre village depuis si longtemps qu'on aurait peine à imaginer la vie sans elles. Dans le clocher de l'église, elles sont deux, deux cloches massives fondues « l'an 1839 » dit une inscription sur la plus grosse. Encrassées de fientes de pigeon mais bien sonores, ces cloches sont la voix de Floirac et une partie de notre patrimoine

Le rôle des cloches et leur pouvoir étaient immenses autrefois. Rôle religieux d'abord, bien sûr : elles appelaient aux offices et, depuis le XV^e siècle, elles rythmaient par la sonnerie de l'Angélus la journée des populations, appelant à redire matin, midi et soir le salut de l'ange Gabriel à la Vierge dans l'Annonciation : « Ave Maria, gratia plena... ». Par le glas, elles indiquaient si le défunt était un homme ou une femme (neuf coups pour les femmes et 13 pour les hommes souvent) et par de joyeuses envolées elles sonnaient le carillon des baptisés.

Leur rôle ne s'arrêtait pas là. Il leur revenait aussi, la superstition aidant, de tinter pour chasser les tempêtes, écarter la grêle ou d'éventuels maléfices. Enfin elles ont de tout temps été utilisées à des sonneries civiles, pour alerter les villageois en cas de péril commun, incendie, inondation, annonce de guerre, etc... On donnait alors l'alarme par le toc-sin, une série de coups pressés et redoublés sur les cloches. (Ce système d'alerte reste d'ailleurs encore valide s'il n'a pas été remplacé par une sirène plus puissante).

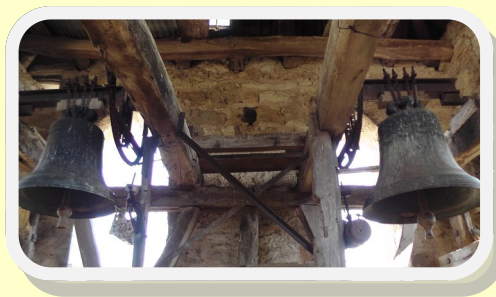
Cette place considérable des cloches dans la vie des gens explique qu'elles aient été perçues comme de véritables êtres vivants. Les fondeurs appellent même leur partie haute le « cerveau »,

leur partie basse la « panse ». On les baptisait, on les punissait ! Ainsi à Floirac le 12 mars 1796, elles furent jugées coupables d'avoir, par le toc-sin, appelé les citoyens à la sédition contre la République en faveur d'un prêtre réfractaire. L'administration du canton décida qu'elles seraient brisées, avec celles de Montvalent, Mayrac, Cuzance et Badadou, également séditeuses. Le 1er mars 1796, une troupe de cent hommes d'infanterie, armée d'un canon, procéda à la descente et au bris des cloches. Il fallut attendre quarante ans pour que Floirac donne à nouveau des cloches à son clocher, les deux qui sonnent encore pour nous aujourd'hui.

Elles ont été toutes les deux baptisées et portent, gravés dans le bronze, les noms de leurs parrains et marraines qu'on peut déchiffrer malgré l'encrassement : la marraine de la plus grosse fut « Dame Céline Laurence Lamothe », le parrain « François Antoine Dunoyer, maire ». La plus petite fut parrainée par « Dame Félicie Maury » et par deux parrains, « Ludovic Maury, avocat » et « Léonard Félix Maury, médecin ». Le prénom de chaque cloche, qui aurait dû être précisé à côté, est évidemment le prénom de la marraine.

C'est donc à Céline et Félicie que Floirac doit sa voix et nous, ses habitants, le plaisir de les entendre carillonner.

« C'est donc à
Céline et Félicie
que Floirac doit sa
voix et nous, ses
habitants, le plaisir
de les entendre
carillonner. »



Dictons et proverbes anciens

*Se trono ol mès d'obriel rompliras tounos et boriels,
S'il tonne en avril tu rempliras tonnes et barils,*

*Ol mès d'obriel nou quittés pas un fiél, ol mès de mai quitto ço que te plai,
Au mois d'avril ne te devêtis pas d'un fil, au mois de mai quitte ce qui te plaît,*

Aussi ancienne soit la coutume de la galette, ce dimanche 17 janvier la dégustation de cette pâtisserie a été appréciée par les floiracois venus nombreux au Cantou écouter les vœux du Maire.

Après avoir remercié son équipe pour le travail effectué Raphaël Daubet a détaillé l'activité municipale menée en 2015.

Ainsi il a évoqué la création du site Internet officiel, et la mise en place d'un nouveau comité des fêtes dont l'action vient compléter celle des associations en place.

Sur le plan économique il a rappelé l'installation d'une entreprise artisanale facilitée par les travaux d'aménagement de l'atelier sur le site de Pouzals.



Un 3^{ème} volet concernait l'espace public : l'esquisse du projet d'aménagement du cœur de village a été terminée et reste la mise en œuvre qui s'échelonne sur du moyen voire du long terme. Ce projet permettra d'embellir le village et plus largement de le mettre en phase avec notre époque (contournement du village, stationnement,...). Enfin le sauvetage du bureau de Poste a aussi été salué comme une belle victoire de l'année 2015. 2016 s'annonce également très riche avec de gros dossiers à mener :

- Restauration de la chapelle St Roch dont les travaux commenceront bientôt,
- Révision de la carte communale et évaluation des terrains à rendre constructibles,
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques,
- Au cimetière, procédure de récupération des concessions abandonnées.

En quelques mots, le souci majeur de l'équipe municipale est de développer le village, le mettre en valeur et le faire connaître. Raphaël Daubet a tenu à remercier les floiracois de leur soutien massif aux élections du Conseil Régional. Il s'engage à poursuivre son action de défense de la ruralité dans le cadre de la mise en œuvre de la politique territoriale.



La jeunesse de Floirac attentive... aux fêtes



Une assistance à l'écoute des projets

HENRI IV LE VOULAIT, FLOIRAC L'A FAIT !

Désormais fidèles à la tradition, les floiracois d'un âge certain, sont venus bravant la pluie et la grisaille de ce dimanche 31 janvier, pour trouver la chaleur du Cantou, celle de la rencontre et déguster la « poule au pot » offerte par le Centre Communal d'Action Sociale.

Les cuisinières, expertes en la matière, depuis la veille, avaient confectionné la farce, épluché tous les légumes et cuisiné le tout avec patience et savoir-faire.

Les gourmands ne s'y sont pas trompés. Ils ont reconnu là un plat de qualité, et forts de leur expérience, ont promis fidélité à ce rendez-vous annuel.

Pour tous ceux qui n'avaient pu se déplacer, un émissaire est parti, chargé du menu complet pour qu'ils puissent également savourer la poule à défaut de la convivialité. Nous espérons les voir avec nous tous, au Cantou, l'an prochain. Remercions le C.C.A.S. de cette initiative et tous ses membres pour leur investissement.



La très appréciée « poule au pot » du C.C.A.S.



Cantou : son histoire nous éclaire



Ce Cantou... !

Cette magnifique salle voûtée que le monde entier nous envie !

Mais chers amis floiracois et amis de Floirac qui nous lisez, combien d'entre-vous en connaissent-ils toute l'histoire ?

Nous avons tenté d'en retracer une partie de l'historique, de sa construction en 1712 à sa renaissance en 1972 sous la houlette d'une belle bande de bénévoles courageux.

1712 ! Grâce aux recherches de Michel Carrière on lit qu'un bourgeois de Floirac le sieur Blaise Beyssen en finance les travaux et sa destination première est d'être une cave voûtée. Ses dimensions semblent être celles d'aujourd'hui soit 8,75 de long et 4,20 m de large.

Elle va changer de propriétaire(s) et nous la retrouverons seulement plus d'un siècle après, en 1845, date à laquelle Mr Joseph Daubeah (ancêtre famille Daubet) scieur de long de son état la rachète avec un terrain et une petite maison pour y installer ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui une « quincaillerie ». Et dans l'inventaire on dénote qu'elle est devenue une...écurie !

Puis de nouveau plus d'informations jusqu'à la revente du bâtiment à la Commune après la guerre, Joseph Daubet étant maire.

La Mairie rénovée, personne ne semble soupçonner la présence d'une cave voûtée sous les pieds du personnel communal !

Jusqu'à-là toutes ces informations ont pu être constatées dans des actes notariés et des écrits familiaux précieux.

Car à compter de 1972 certains se souviennent !!!

En effet, c'est à cette date, au printemps semble-t-il, que J.Luc Cavalié de par son habitation mitoyenne et conforté par son ami Jacques Chasseing, devine un espace rempli de terre jusqu'à 50 cm de la voûte. C'est notre Cantou ! De là est vite fait le rapprochement avec cette porte donnant dans la ruelle à l'arrière de la Mairie et cachée depuis des lustres sous des années de ronces !

Ni une ni deux, après concertation avec le Comité des Fêtes présidé par Gaston Morllion, il est décidé de se lancer dans l'aventure de la renaissance du Cantou !

Il est difficile de donner les noms de tous les courageux et courageuses bénévoles qui, des mois durant vont s'échiner, les week-ends mais aussi en semaine après le travail et souvent jusqu'à minuit, à déblayer les tonnes de terre et remblais amoncelés sur près de deux mètres de haut ! Un travail de titans pour l'époque, sans engins, si ce n'est les tracteurs et remorques pour évacuer les gravats.

Il aura fallu près d'un an pour pouvoir contempler à nouveau la cave voûtée de 1712.

Et quelle surprise d'y découvrir une cheminée, un évier mais aussi une porte, condamnée, qui s'avèrera être la sortie sur la place de la Mairie !

Trois ans plus tard, le Comité des fêtes aidé par la Mairie parvient à réunir l'argent nécessaire pour réaliser les travaux que vous pouvez constater aujourd'hui, l'estrade, remontée jusqu'au pied de la cheminée, les escaliers inexistantes alors et donnant accès à la place, la chape en béton de la salle qui, l'avez-vous remarqué, est teintée dans la masse ? L'agrandissement côté bar, les plafonds en plâtre par endroits, tous les joints de la voûte qu'il a fallu remettre en état...

Quel travail !

Mais je peux vous assurer que lors de l'évocation de cette remise en état avec certains acteurs de l'époque, j'ai vu dans leurs yeux le bonheur qu'ils ont ressenti à participer à cette page de l'Histoire de Floirac...

Nous avons cité des noms, d'autres peuvent l'être, chacun amenant l'expérience de son corps de métier bien souvent, et pour ne froisser personne par l'oubli nous parlerons de familles, les familles Onate, Oubreyrie Mazelle, Chasseing, Morllion, Delvert, Maury, Béral, Cazal...

Ils furent une trentaine environ à participer de près ou de loin.

Bien entendu la rédaction du Journal de Floirac reste attentive à tout renseignement pouvant enrichir cet article, une famille oubliée, un événement particulier et surtout, nous en manquons terriblement, des photos de ces travaux ! Il semble incroyable de ne pas pouvoir en recenser !

Jean-Marc Delbeau

Cette
magnifique
salle voûtée
que le monde
entier nous
envie !



RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'HIVER ET DES PROJETS 2016 DES ASSOCIATIONS LOCALES



« club scrabble » chaque lundi



« club de tarot » chaque mercredi



« atelier couture » tous les 15 jours le jeudi



Avant

Samedi 30 janvier Journée de débroussaillage



Après l'effort ... le résultat et le réconfort



Dimanche 21 février : carnaval dans Floirac



Vendredi 18 mars : visite à la filature de Belvès

FÊTES ET PROJETS À VENIR DANS LES PROCHAINES SEMAINES :

- ⇒ Samedi 9 avril 2016 à 10h Assemblée Générale de l'A.A.S.F. au Cantou
- ⇒ Dimanche 17 avril dès 8h : Vide Grenier dans les rues et sur la place du Village (parking assuré et restauration sur place).
 - ⇒ Samedi 23 avril à 20h30 au Cantou : Théâtre avec les « Mamies déjantées »
 - ⇒ Samedi 30 avril au Cantou : Concours de Tarot, inscriptions à partir de 19h
- ⇒ Dimanche 22 mai à 17h : Café-Théâtre « Humour Tendresse et Fantaisie » avec « Los Truffadiès »
 - ⇒ Vendredi 24 juin Feu de la St Jean en famille sur la place du village
- ⇒ Samedi 25 juin à 20h45 Concert de l'ensemble vocal du Pays de Martel à l'église St Georges

PETITES ANNONCES LOCALES GRATUITES

« **Décoration florale** - Pour une approche intuitive et poétique au fil des saisons ».

Un livre réalisé par Nathalie Bouat et Frédéric Garrigues.

Des conseils pratiques pour vous guider et vous permettre de créer tout au long des 4 saisons des réalisations personnelles inspirées par les ambiances champêtres et autres matières naturelles.

Prix : 25€ - Pour retrouver les auteurs : www.bouat-idees.fr et www.fredericgarrigues.com

Décoration florale
Pour une approche intuitive et poétique
au fil des saisons



A VENDRE : 8 chaises rustiques paillées en bon état : 20€ pièce.

Visibles à Floirac, à emporter sur place

Contactez le 06 81 53 81 74 (aux heures des repas)



T'as de beaux œufs !!!

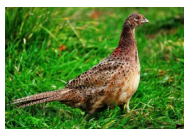
L'œuf est l'aliment le plus présent dans notre gastronomie.

Les cuissons universelles :

La cuisson à l'eau: l'œuf à la coque 3 mn, l'œuf poché 4 mn, l'œuf mollet 5 mn et l'œuf dur 10 mn.

La cuisson à la poêle : au plat avec un peu de matière grasse.

La cuisson à la poêle sans matière grasse : verser une cuillère à soupe d'eau dans une poêle antiadhésive, lorsque l'eau est sur le point de bouillir, casser l'œuf.



Les œufs d'oiseaux comestibles :

Un œuf de poule moyen pèse 65g.

- 1 œuf de poule = 5 œufs de caille,
 - = 2 œufs de pigeon environ,
 - = 2 œufs de faisan environ,
 - = 1 œuf de dinde,
- mais 1 œuf de cane = 1/5 de poule,
- 1 œuf d'oie = 2 œufs de poule,
- 1 œuf d'autruche = 20 à 30 œufs de poule !



Décrypter les codes sur les boîtes à œufs :

- 0 = élevage bio,
- 1 = élevage en plein air,
- 2 = élevage au sol,
- 3 = élevage en cage.

Trucs et astuces :

Pour vérifier si un œuf est frais il suffit de le plonger dans l'eau froide :

- Plus il flotte, moins il est frais.
- plus il coule, plus il l'est.

Pour éviter qu'un œuf éclate pendant la cuisson il suffit de saler l'eau.

Pour écaler un œuf dur sans l'abîmer il faut le réserver quelques minutes dans l'eau froide. L'eau pénètre entre l'enveloppe qui contient l'œuf et la coquille.



Pour 2 personnes :

2 œufs, 25g de sucre, 1 cc de rhum,

1 pincée de sel, 10 g de beurre, 1 cuillère de sucre cristallisé, Casser les œufs, mettre les jaunes dans un bol et les blancs dans un autre,

Ajouter le sucre en poudre aux jaunes et fouetter jusqu'à se que le mélange blanchisse et mousse.

Parfumer au rhum,

Ajouter la pincée de sel aux blancs et les battre en neige.

Puis les mélanger délicatement à la préparation.

OMELETTE AU RHUM SUCRÉE

Dans une poêle, faire fondre le beurre et faites cuire l'omelette 2 à 3 mn par face ,

La saupoudrer de sucre cristallisé et servir aussitôt, Vous pouvez aussi la fourrer avant de la plier avec des pommes au beurre par exemple... humm !!



Quant à savoir qui de l'œuf ou de la poule est apparu en premier, laissons cela aux philosophes....

Les astuces de Geneviève

NETTOYER LA VITRE DU POËLE

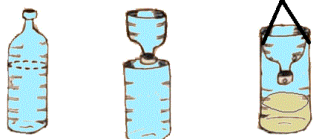
Prenez du papier ménage humide, trempez-le dans de la cendre, frottez : vous verrez danser les flammes de votre feu.

DÉODORISER LA VOITURE

Placez dans votre véhicule un récipient rempli de café fraîchement moulu (petit récipient placé dans un plus grand, pour éviter une catastrophe !). Le café absorbera odeur et humidité.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT PIÉGER LE FRELON ASIATIQUE :

Découper une bouteille plastique, renverser le goulot (voir dessins) et coller. Mettre de la bière (brune de préférence) avec de l'eau sucrée ou du sirop ou du vin blanc (qui a l'avantage de ne pas attirer les abeilles)



Etat civil

Décès

Jacques AYRAL est décédé à Brive, le 2 janvier 2016, à l'âge de 66 ans.

Louis CARRIERE (frère de Michel CARRIERE) est décédé à Toulouse, le 17 janvier 2016, à l'âge de 81 ans.

Andrée LAVERGNE (née SOUSTRE) est décédée à Brive, le 10 février 2016, à l'âge de 71 ans.

PASCAL CÉRÉ est décédé à Condat, le 29 février 2016 à l'âge de 60 ans.

La rédaction s'associe au deuil des familles.

